



Les Nouvelles du Climat

Avril 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Table des matières

Nouvelles du Centre 4C Maroc.....	3
Focus du mois	4
John Kerry salue l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI contre le changement climatique	4
Maroc-Éthiopie : consultations ministérielles pour accélérer la mise en œuvre de la coalition pour l'accès à l'énergie durable	4
Tenue du 13 ^{ème} Conseil d'Administration de l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Énergies Nouvelles.....	5
Les nouvelles du climat au niveau international	6
Changement climatique : « Nous sommes au bord de l'abîme », selon le Secrétaire Général de l'ONU	6
Le Secrétaire général de l'ONU appelle à une intensification massive de l'adaptation en Afrique	7
Le FMI et la Banque mondiale présenteront une option de "conversion de la dette verte" d'ici novembre.....	7
Climat et biodiversité : coordonner les ambitions et les stratégies concrètes de transformation .	8
Changement climatique : vers un retour sur la scène internationale ?.....	9
La compensation carbone, inefficace pour réduire les émissions du secteur aérien	10
Cinq façons dont la technologie nucléaire permet d'améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire.....	10
Le Bureau de la COP accepte d'organiser des réunions virtuelles	11
Publication du Nouveau Bilan mondial de l'action climat des territoires 2021	11
Les solutions d'adaptation fondées sur la nature sont sous-financées, mais offrent de grands avantages	12
Tenue de la Deuxième réunion du groupe de travail technique sur l'innovation, la technologie et les données	13
Le dixième Forum annuel de la jeunesse cherche à rendre les décideurs responsables devant les générations futures	13
Les nouvelles du climat au niveau national	15
Plaidoyer pour la promotion de la recherche en matière de préservation des ressources hydriques	15
Climat: le Maroc plaide pour un nouvel objectif de financement post-2025.....	15
Béni Mellal: la décharge municipale désormais gérée d'une manière scientifique.....	16
Le Maroc au 26 ^e rang dans le classement mondial des pays les plus verts	16
2020, l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc	17
Nouveau souffle pour les aires protégées au Maroc.....	17
Un projet de câble sous-marin pour relier un complexe éolien et solaire au Maroc au réseau britannique	18



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Nouvelles du Centre 4C Maroc

- Le Centre 4C Maroc a officiellement ouvert l'inscription à sa base de données des « experts en changements climatiques ». Une des missions majeures du Collège Recherche, Expertise et Formation (CREF) du Centre 4C est le déploiement de l'expertise et des compétences en matière de changements climatiques au niveau national et africain.

La rubrique du CREF sur le site web du Centre 4C donne accès à une plateforme d'inscription ouverte aux personnes physiques et/ou aux institutions, et il est désormais possible de candidater pour intégrer cette base de données des experts du Centre 4C, et donc de s'ouvrir potentiellement sur de nouveaux marchés d'expertise au Maroc, en Afrique ou au niveau international.

Si vous et/ou votre institution souhaitez faire partie de la base de données des experts 4C en changements climatiques, vous pouvez vous inscrire sur notre site web : [lien pour les personnes physiques](#) et [lien pour les institutions](#). Prière de noter qu'un comité de validation examinera les demandes inscrites sur notre site, avant l'acceptation finale au sein de la base de données.

- Le Centre 4C Maroc, avec l'appui du Programme de Développement des Nations Unies, a lancé trois appels à consultation ce derniers mois, qui sont toujours ouvert pour soumission :
 - L'élaboration d'un « Livre Blanc » sur l'intégration du changement climatique dans les politiques publiques ([pour plus de détails](#)) ;
 - L'animation d'un atelier de réflexion portant sur l'impact et les opportunités de la transition internationale vers la neutralité carbone pour le secteur privé marocain ([pour plus de détails](#)) ;
 - L'élaboration d'une note conceptuelle du programme de renouvellement du parc professionnel du transport routier au Maroc à présenter au Fonds Vert pour le Climat (bio-intrants : biofertilisants et bio-protecteurs) ([pour plus de détails](#)).



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com.

Focus du mois

John Kerry salue l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI contre le changement climatique

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu un entretien téléphonique avec l'envoyé spécial des Etats-Unis pour le climat, John Kerry, le 1^{er} avril 2021. Lors de cet entretien, John Kerry a salué l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la lutte contre le changement climatique.

« J'ai personnellement senti l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (en matière de lutte contre le changement climatique) lorsque le Maroc a accueilli la COP22 » à Marrakech en 2016, a-t-il souligné. Pour l'émissaire américain, le Maroc est un partenaire important dans la lutte internationale contre le changement climatique.

« Nous avons hâte d'approfondir notre partenariat » sur la voie menant à Glasgow qui accueillera la 26^{ème} Conférence des parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) du 1^{er} au 12 novembre 2021, a affirmé John Kerry.

Par ailleurs, le département d'État américain a mis en avant « le leadership audacieux » de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ayant permis au Maroc de devenir « un leader mondial » en matière d'investissement dans les énergies renouvelables et de réaliser ses objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

[Pour plus d'informations](#)

Maroc-Éthiopie : consultations ministérielles pour accélérer la mise en œuvre de la coalition pour l'accès à l'énergie durable

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, M. Aziz Rabbah s'est entretenu le 30 mars 2021 avec le ministre éthiopien de l'Eau et de l'Énergie, Sileshi Bekele, dans le cadre des travaux de la Coalition maroco-éthiopienne pour l'accès à l'énergie durable. Cette coalition, rappelle-t-on, a été annoncée lors du Sommet Action pour le climat en 2019, en marge de l'assemblée générale des Nations unies et a pour objet d'assurer un accès général à l'énergie durable dans les pays les moins avancés et autres pays en développement, conformément à l'Agenda onusien 2030.

Les deux parties ont pris note de la finalisation des projets de gouvernance et de feuille de route de ladite coalition et se sont également accordées à lancer la phase de mobilisation des partenaires stratégiques pour l'implémentation technique et juridique du secrétariat de la coalition et à œuvrer à la mobilisation des financements nécessaires d'ici la fin de l'année courante.

Au terme de cette réunion, MM. Rabbah et Bekele ont appelé les équipes techniques des deux parties à poursuivre leurs travaux et concertations afin de tenir la première réunion du conseil consultatif et de lancer la coalition dans les plus brefs délais, en prévision d'un lancement effectif de sa structure juridique en marge du dialogue de haut niveau qui se tiendra en septembre prochain à New York et la tenue des premières activités opérationnelles à l'occasion de la COP 26 prévue au mois de novembre à Glasgow.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Tenue du 13^{ème} Conseil d'Administration de l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Énergies Nouvelles

M. Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement a présidé la 13^{ème} réunion du Conseil d'Administration de l'IRESEN, le 23 mars 2021. Cette session exceptionnelle, qui a connu la présence de hauts responsables de Départements Ministériels, de Directeurs Généraux d'Établissements Publics, de Présidents de la Profession, a été marquée par la présentation du bilan d'étape de l'IRESEN et la validation de la nouvelle vision de l'IRESEN pour la prochaine décennie.

À l'ouverture de la réunion, M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement et Président du Conseil d'Administration de l'IRESEN, a rappelé le rôle important que joue IRESEN en matière d'accompagnement de la stratégie énergétique nationale depuis sa création en 2011 et que cette mission a été assurée avec succès à travers l'exécution et la promotion d'une recherche appliquée innovante, le financement de projets de recherches collaboratifs impliquant les universités et les entreprises marocaines, ainsi que la mise en place d'un réseau d'infrastructures de recherche mutualisées.

Le Directeur Général de l'Institut, M. Badr Ikken, a quant à lui présenté, en plus des réalisations de l'année 2020, le bilan d'étape et les faits saillants ayant marqué les activités de l'Institut au cours des dix dernières années. Il a notamment souligné la création de plusieurs infrastructures de recherche et d'innovation développées en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique. Il a également mis en avant le financement de 400 MMAD de projets de recherche collaboratifs et le soutien de plus de 800 chercheurs et doctorants.

En capitalisant sur ces acquis, une nouvelle vision stratégique ambitieuse a été présentée aux membres du conseil d'administration, à la hauteur de l'ambition de la transition énergétique du Royaume. La mise en œuvre de cette vision permettra à l'Institut de poursuivre ses actions, de façon plus soutenue, en tant que catalyseur entre le monde académique et le monde socio-économique, en créant des synergies et en développant des solutions innovantes adaptées à notre contexte national et continental.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau international

Changement climatique : « Nous sommes au bord de l'abîme », selon le Secrétaire Général de l'ONU

Le double choc des conditions météorologiques extrêmes et de la Covid-19 a doublement pénalisé des millions de personnes en 2020, a affirmé l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans un nouveau rapport établi avec un vaste réseau de partenaires.

Selon cette agence onusienne basée à Genève, le ralentissement économique lié à la pandémie n'a réussi à freiner ni les moteurs, ni l'intensification des effets du changement climatique. Ce nouveau document a donc confirmé les conclusions de décembre dernier indiquant que 2020 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais observées, malgré le refroidissement dû à La Niña.

« C'est un rapport effrayant (...) Nous sommes au bord de l'abîme », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, lors d'une conférence de presse conjointe avec le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, sur ce rapport de l'OMM.

L'année 2020 a été dominée par la pandémie de la COVID-19. Mais ce rapport montre que 2020 a également été une autre année sans précédent de catastrophes météorologiques et climatiques extrêmes », a ajouté le chef de l'ONU. La température moyenne à la surface du globe a été supérieure l'an dernier de 1,2°C par rapport à la période préindustrielle. Sans surprise, les six années écoulées depuis 2015 ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Du coup, la décennie 2011-2020 a été la plus chaude jamais constatée.

« L'ensemble des indicateurs climatiques clés présentés dans ce rapport mettent en lumière l'aspect durable et implacable du changement climatique, l'augmentation du nombre et de l'intensité des phénomènes extrêmes, ainsi que les pertes et dégâts de grande ampleur, qui nuisent aux individus, aux sociétés et aux économies », a déclaré Petteri Taalas. Pour le Secrétaire général de l'ONU, la responsabilité est claire : c'est « le changement climatique anthropique - le dérèglement climatique causé par les activités, les décisions et la folie des hommes ».

L'objectif est de contenir l'augmentation de la température moyenne mondiale nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et la limiter à 1,5 °C si possible. Pour le Secrétaire général de l'ONU, « cela implique réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 45% par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030 et d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2050 ». Les pays doivent présenter, bien avant la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP26), qui se tiendra à Glasgow (Royaume-Uni), d'ambitieux plans nationaux sur le climat. « Ils doivent agir maintenant pour protéger les populations contre les effets désastreux du changement climatique », a insisté le chef de l'OMM.

Antonio Guterres et Petteri Taalas, ont tous les deux rappelé que 2021 doit être « l'année de l'action ». Il s'agit pour la communauté internationale d'investir dans les mesures d'adaptation. Et l'un des moyens les plus efficaces de s'adapter est d'investir dans les services d'alerte précoce et les réseaux d'observation météorologique. « Nous devons nous mettre d'accord sur une direction commune à suivre », a insisté le Secrétaire général de l'ONU. « Les dix prochaines années doivent être une décennie de transformation. Enfin, nous avons besoin que ces engagements et ces plans soient soutenus par des actions concrètes et immédiates ».



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

En effet, « il s'agit véritablement d'une année charnière pour l'avenir de l'humanité », a-t-il réitéré. « Ce rapport montre que nous n'avons pas de temps à perdre. Le dérèglement climatique est là ». Pour le Secrétaire général de l'ONU, il faut agir de toute urgence afin de « stabiliser notre climat et mettre fin à notre guerre contre la nature ».

[Pour plus d'informations](#)

Le Secrétaire général de l'ONU appelle à une intensification massive de l'adaptation en Afrique

L'intensification des efforts d'adaptation aux impacts du changement climatique en Afrique était au centre d'un Dialogue des dirigeants le 7 avril 2021 qui a abordé les effets de la double crise du changement climatique et de la pandémie de COVID-19, avec des appels à une augmentation massive de l'adaptation climatique dans la région.

Les chefs d'État et de gouvernement, les organisations internationales, les partenaires bilatéraux et les agences de développement participant à l'événement ont discuté d'une feuille de route commune sur la mise en œuvre d'une nouvelle initiative audacieuse d'adaptation pour l'Afrique - le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAP). Cette initiative vise à galvaniser les actions de résilience climatique sur le continent en proposant une approche à trois volets pour faire face au changement climatique, au COVID-19 et aux nouveaux défis économiques du continent.

L'Afrique est en première ligne de la crise climatique, gravement touchée par les sécheresses, les inondations et les cyclones et compte dix des douze pays les plus exposés au risque de sécheresse. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), les coûts annuels d'adaptation dans les pays en développement sont estimés à 70 milliards USD. Ce chiffre devrait atteindre 140 à 300 milliards USD en 2030 et 280 à 500 milliards USD en 2050.

S'exprimant lors de l'événement, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a encouragé tous les partenaires internationaux à s'engager à soutenir le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique. L'Afrique est le continent qui a le moins contribué à la crise climatique, mais qui est confronté à ses effets les plus dévastateurs. Elle mérite donc le soutien et la solidarité les plus forts possibles, a-t-il déclaré.

L'initiative AAP a été lancée lors du Sommet sur l'adaptation au climat (CAS) qui s'est tenu en janvier, en réponse à l'appel urgent des dirigeants africains en faveur d'un effort nouveau et élargi pour accélérer la dynamique des efforts d'adaptation de l'Afrique. La Banque africaine de développement et le Global Center on Adaptation (GCA), qui ont accueilli le Dialogue, unissent leurs forces pour utiliser leur expertise, leurs ressources et leurs réseaux complémentaires afin d'élaborer une feuille de route commune pour la mise en œuvre du PAAA.

[Pour plus d'informations](#)

Le FMI et la Banque mondiale présenteront une option de "conversion de la dette verte" d'ici novembre

La crise du Covid-19 met l'économie mondiale sous pression. Mais ce sont les pays à faible revenus qui en subissent les plus lourdes conséquences. La baisse de leur activité économique amplifie la charge de leur dette, tout en les empêchant d'investir pour s'adapter au changement climatique. Ce constat, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale l'ont dressé lors de leurs rencontres de printemps. "En alourdissant le fardeau de la dette des gouvernements, qui était déjà à des niveaux records avant la crise, ils se sont retrouvés avec moins de ressources à investir dans une reprise qui



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

mettra également la planète sur des bases plus durables", déplore ainsi la Banque Mondiale.

Pour y remédier, les deux institutions ont imaginé une solution innovante. L'idée consisterait à alléger la dette des pays pauvres, en échange d'investissements verts. Un groupe de travail technique, réunissant des représentants des deux institutions de Washington ainsi que des Nations Unies et de l'OCDE, a ainsi été mis en place cette semaine pour "étudier des options créatives pour aider les pays à relever ces défis simultanés".

"Ce travail ne fait que commencer", souligne la Banque mondiale. "Mais nous pensons qu'une approche proactive est essentielle : nous devons examiner de près comment les solutions potentielles aux défis du climat et de la dette peuvent être intégrées pour faire face aux principaux problèmes de développement de notre époque."

La situation financière des pays les plus pauvres atteint en effet des niveaux dramatiques. Il y a un an, les pays du G20 avaient adopté un moratoire sur leur dette. En retardant le paiement des intérêts, ces pays pouvaient affronter plus facilement la crise sanitaire. Début avril dernier, ce moratoire a été étendu jusqu'à la fin de l'année. Le FMI a par ailleurs annoncé le 5 avril une nouvelle aide d'urgence pour les 28 pays les plus pauvres pour un montant de plus de 800 millions d'euros.

[Pour plus d'informations](#)

Climat et biodiversité : coordonner les ambitions et les stratégies concrètes de transformation

L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) a publié le 15 avril 2021 un billet de blog portant sur la coordination des ambitions climat et biodiversité. Nous reprenons ici quelques éléments :

A quelques mois de la COP 15 sur la biodiversité et de la COP 26 sur le climat, l'écart entre les ambitions environnementales à moyen et long termes (2030 et 2050) et les décisions économiques clés à court terme reste important, alors que les orientations économiques données aujourd'hui avec les montants massifs déployés pour sortir de la crise seront déterminantes pour les décennies à venir. Affirmer une ambition commune de transformation pour le climat et la biodiversité est indispensable pour préserver l'intégrité de l'écosystème planétaire, mais c'est aussi ouvrir un espace stratégique pour gagner des arbitrages politiques et économiques en mesure de déclencher concrètement la transformation dans les pays et les secteurs clés.

Depuis que plusieurs grandes économies asiatiques (Chine, Japon, Corée du Sud) ont annoncé à l'automne 2020 qu'elles entraient dans la course à la neutralité carbone lancée un an plus tôt par les Européens, les décisions économiques des grands acteurs sont scrutées en détail, avec deux niveaux d'exigence. D'abord, la cohérence avec les ambitions à long terme : les aides publiques et les investissements déployés à court terme sont-ils alignés avec la trajectoire de transformation vers la neutralité carbone ? Deuxième exigence pour instaurer la confiance envers l'ambition de neutralité carbone : l'intégrité environnementale complète des engagements.

Tous les grands pays sont actuellement critiquables sur l'insuffisance de leur action à court terme pour déclencher la transformation : les États-Unis mettent toute leur énergie diplomatique avec le Sommet des leaders pour le climat pour obtenir des engagements crédibles et ambitieux des grandes économies de la planète, et insistent sur l'innovation technologique comme moteur central de la décarbonation ; le Royaume-Uni, dont deux des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

priorités pour la COP 26, « course à zéro émission nette » et « nature », indiquent l'accent qui doit être mis sur la réduction absolue des émissions et sur les liens entre biodiversité et climat, sans nécessairement lier intégrité des mécanismes de compensation carbone et protection de la biodiversité ; la Chine, qui a choisi de s'engager sur la tenue de la COP 15 en 2021 et envoi ainsi un premier signal qu'elle tient à installer un leadership politique sur la biodiversité ; l'Union européenne, enfin, dont le Pacte vert affirme très clairement une ambition aussi haute en matière de protection de la biodiversité que du climat, et dont les décisions politiques devraient progressivement mettre en place des incitations aux transformations de l'économie réelle dans l'ensemble des secteurs et des territoires, tant dans les modes de production que dans les usages et les modes de vie.

Ce que cette dynamique politique doit permettre de garantir au plus tôt, ce sont des politiques publiques alignées sur un chemin de développement positif à la fois pour le climat, la biodiversité et la résilience, et une compréhension concrète des changements dans l'économie réelle qui soit compatibles avec cette ambition commune. Ces changements nécessaires et ces investissements ne sont en général pas du ressort du ministère en charge de l'Écologie, mais de ministères sectoriels, du Plan, ou des Finances, et ce sont donc des arbitrages ambitieux qu'il faut gagner en joignant les argumentaires en matière de climat et de biodiversité, mais aussi en montrant la voie de projets crédibles de reconversion des secteurs dans l'économie réelle, qui soient positifs pour le climat, pour la biodiversité, pour l'emploi et pour l'économie.

[Pour plus d'informations](#)

Changement climatique : vers un retour sur la scène internationale ?

Il semblerait qu'en matière climatique, nous soyons à l'aube d'importants changements sur la scène internationale. Les grands émetteurs se sont relancés dans la course à la transition écologique : les États-Unis ont de nouveau rejoint l'Accord de Paris sur le climat et la Chine a annoncé son souhait d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Le changement climatique pourrait ainsi redevenir un sujet international de premier plan : Joe Biden a convoqué un sommet international sur le climat en avril, et la COP26 se tiendra en novembre à Glasgow. Que signifie tout cela ? Les États-Unis vont-ils jouer un rôle déterminant afin d'encourager d'autres pays à réduire les émissions mondiales et agir en faveur de la protection de l'environnement ? D'autres leaders sont-ils en train d'émerger sur la scène internationale ? Les États les plus concernés choisiront-ils la coopération dans ce domaine, plutôt que la compétition ? Clémence Alméras, chargée d'études à l'Institut Montaigne, a conduit un entretien avec Lola Vallejo, directrice du programme climat à l'IDDRI, sur ce sujet et nous reprenons ici quelques éléments :

Dès le premier jour de sa présidence, Joe Biden a ratifié toute une série de décrets présidentiels relatifs à la crise climatique, qui visaient à faire passer un message : les États-Unis sont de retour. Les États-Unis sont le deuxième émetteur mondial derrière la Chine, et le premier en termes d'émissions cumulées. Cette décision a donc une portée importante sur le plan international, et nous offre l'opportunité de porter un regard neuf sur les dernières années écoulées.

La Chine a unilatéralement annoncé son intention d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060 en septembre, quelques mois seulement avant les élections américaines. L'Europe avait fait une annonce identique presque un an plus tôt. Les États-Unis devront donc eux aussi prouver qu'ils sont déterminés à atteindre cette neutralité dans leur pays afin d'être des leaders crédibles sur la scène internationale. Par ailleurs, parmi les autres décisions importantes prises par la Maison Blanche lors du premier jour de la présidence Biden, figurent l'arrêt de l'oléoduc



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Keystone XL venant du Canada ainsi que celui de nombreux projets de forage d'énergies fossiles dans des zones auparavant protégées.

Au-delà du retour des États-Unis sur la question, l'importance des sujets climatiques sur la scène internationale devra être jugée à l'aune du contenu des plans de relance adoptés nationalement afin de répondre à l'impact du Covid-19 sur l'économie mondiale. L'élan international permettant au climat de rester en haut de la liste des priorités est parfois fragile.

[Pour plus d'informations](#)

La compensation carbone, inefficace pour réduire les émissions du secteur aérien

Une étude de la Commission Européenne a montré que le système de compensation carbone CORSIA sera inefficace pour réduire l'impact climatique du secteur aérien.

Le programme de compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), mis en place par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en 2016 et auquel l'Union européenne participe depuis le 1^{er} janvier 2021, vise à stabiliser les émissions de CO₂ de l'aviation internationale au niveau de 2020 via l'achat par les compagnies aériennes de crédits de compensation carbone.

L'objectif de "croissance neutre en carbone" via l'utilisation du dispositif CORSIA est mis en avant par le secteur aérien. L'étude montre cependant que cet objectif est un leurre et que son atteinte est "peu probable" car les programmes labellisés comme éligibles pour le CORSIA par le Conseil de l'OACI en mars 2020 ne permettront pas de réductions d'émissions réelles et permanentes. Tout d'abord, trois des six programmes labellisés par CORSIA ne remplissent pas le critère d'additionnalité c'est-à-dire qu'il s'agit de projets qui se seraient réalisés de toute façon sans l'achat de crédits carbone. De plus, les compagnies aériennes vont également compter deux fois des réductions d'émissions qui seront également déclarées par les entreprises et les États au titre des efforts réalisés dans les secteurs économiques ou industriels concernés par les projets; le gain réel pour le climat étant alors nul. Cela concernerait, selon l'étude, jusqu'à 113 millions de crédits sur les 240 millions labellisés à ce jour.

Concluant sur l'utilité générale du dispositif, l'étude de la Commission européenne reconnaît que celui-ci "n'est pas aligné avec le niveau d'ambition requis par l'Accord de Paris". Le renforcement du marché carbone ETS est une option préférable selon elle, même si les données d'impact présentées montrent que des actions complémentaires, notamment au niveau des États membres, seront nécessaires pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur aérien.

[Pour plus d'informations](#)

Cinq façons dont la technologie nucléaire permet d'améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire

Certaines des méthodes les plus novatrices employées pour améliorer les pratiques agricoles s'appuient sur la technologie nucléaire. En effet, les techniques faisant appel aux isotopes ou aux rayonnements peuvent permettre de lutter contre les organismes nuisibles et les maladies, d'accroître la production végétale, de protéger les terres et les ressources en eau et de garantir la sécurité sanitaire des aliments.

La FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont récemment renforcé leur partenariat en créant le Centre mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture. Voici cinq exemples de la façon dont la FAO et l'AIEA améliorent l'agriculture et la sécurité alimentaire:



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

1. Santé animale : la technologie nucléaire a grandement contribué à la détection, à la maîtrise et à la prévention des maladies animales et des zoonoses transfrontières.
2. Amélioration de la gestion des sols et de l'eau : bien que cela soit difficile à concevoir, les retombées radioactives qui se sont produites par le passé sont utiles aux scientifiques. S'agissant de mesurer et d'évaluer l'érosion du sol, les radionucléides dispersés par des événements nucléaires peuvent aider les scientifiques à évaluer la santé des sols et le rythme de l'érosion.
3. Lutte contre les insectes nuisibles : dérivée du nucléaire et respectueuse de l'environnement, la technique de l'insecte stérile permet de lutter contre les insectes nuisibles. Elle consiste à élever en masse des insectes puis à les stériliser au moyen de rayonnements ionisants avant de les relâcher dans les zones infestées de nuisibles. Elle permet de réduire le taux de reproduction et de limiter ou d'éradiquer la population d'insectes nuisibles présente dans la zone. Elle peut également servir à empêcher la prolifération d'espèces envahissantes et est bien plus inoffensive pour l'environnement et la santé humaine que les insecticides traditionnels.
4. Sécurité sanitaire et contrôle de la qualité des aliments : les techniques nucléaires peuvent améliorer la sécurité sanitaire et le contrôle de la qualité des aliments puisqu'elles permettent de détecter ou d'éliminer les résidus nocifs et les contaminants présents dans les produits alimentaires.
5. Sélection des plantes et phytogénétique : utilisée dans le cadre de la sélection végétale, la technologie nucléaire peut permettre de créer des variétés améliorées qui s'adaptent plus facilement au changement climatique et aident les pays vulnérables à garantir leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

[Pour plus d'informations](#)

Le Bureau de la COP accepte d'organiser des réunions virtuelles

Le Bureau de la COP a décidé de tenir une réunion virtuelle du 31 mai 2021 au 17 juin 2021. Cette réunion de trois semaines, qui suit le principe consistant à maximiser les progrès et à minimiser les retards, tel qu'approuvé précédemment par le Bureau, permettra de faire avancer le travail considérable qui doit être réalisé en vue de la Conférence sur le climat COP 26, qui se tiendra à Glasgow, en Écosse, à la fin de l'année. Les discussions au cours de la réunion de juin seront informelles ; les décisions ne seront adoptées que lors de la prochaine réunion formelle en présentiel.

La présidente actuelle de la COP, Mme Carolina Schmidt, et Bureau, le président entrant de la COP du Royaume-Uni, M. Alok Sharma, les présidents des organes subsidiaires et le secrétariat de la CCNUCC se sont engagés à faire en sorte que la réunion soit inclusive et transparente. Une attention particulière sera accordée à la programmation des réunions afin de tenir compte des différents fuseaux horaires à travers le monde et de faciliter les réunions de coordination des groupes de négociation.

En outre, pour renforcer l'ouverture, la transparence et l'inclusion, la participation effective et l'engagement des observateurs seront autorisés de la même manière que lors des réunions en personne.

[Pour plus d'informations](#)

Publication du Nouveau Bilan mondial de l'action climat des territoires 2021

L'Observatoire Climate Chance propose chaque année une synthèse des progrès réalisés en termes d'action climat et publiés par les villes et régions dans le monde. Nous reprenons ici les grands enseignements du Bilan Territoires 2021 :



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

1. La réduction des émissions de GES des villes européennes est encourageante. Toutefois, dans un contexte d'adoption massive d'objectifs de neutralité carbone, le suivi de l'impact des politiques climat locales demeure épars et peu consolidé, même au niveau national.
2. La mobilisation des territoires et la structuration de leur action climat se poursuit. Si les initiatives internationales témoignent d'un dynamisme particulier en Amérique latine, en Europe ou en Afrique du Nord, elles ne permettent pas de rendre compte de l'action des villes et régions asiatiques.
3. Même en période de COVID-19, les territoires restent des lieux d'innovation et d'expérimentation pour les politiques climat. À l'échelle des villes, la densification des services se pense désormais comme le remède aux crises sanitaire et climatique.
4. Parmi les contributions nationales à l'Accord de Paris renouvelées par les pays en 2020, peu font état de mécanismes de gouvernance intégrant les gouvernements locaux, sauf en Amérique latine. Leur approche sectorielle pour aborder la réduction des émissions dans les territoires masque le potentiel lié à l'aménagement spatial et à l'animation locale.
5. Dans les systèmes de gouvernance climat examinés (Allemagne, Canada, France, Brésil) peu de villes sont soumises à des obligations climat. Leur action repose par conséquent sur le soutien disparate des États. L'harmonisation limitée des méthodes de suivi explique en partie la faible intégration du potentiel des villes dans les stratégies nationales.
6. Agenda 2030 : après quelques années en phase d'appropriation, les territoires se saisissent des Objectifs du Développement Durable (ODD) pour amortir les chocs socioéconomiques des politiques climat.
7. Malgré le manque de financements, mais portée par le dynamisme des interfaces d'échange entre scientifiques et décideurs, l'adaptation au changement climatique accélère au sein des régions et des villes.

[Pour plus d'informations](#)

Les solutions d'adaptation fondées sur la nature sont sous-financées, mais offrent de grands avantages

Les solutions fondées sur la nature sont essentielles pour faire progresser l'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'approches qui fonctionnent avec la nature, et non contre elle - de la restauration des zones humides, qui peuvent protéger contre les tempêtes, à la conservation des forêts qui stabilisent le sol et le ruissellement pendant les inondations. Les forêts de mangroves, par exemple, permettent d'éviter des pertes liées aux inondations côtières dans le monde entier, estimées à 80 milliards de dollars par an, et protègent jusqu'à 18 millions de personnes. En outre, les solutions fondées sur la nature peuvent offrir de nombreux avantages connexes - pour la nature, les économies, les communautés, la culture et la santé. Cependant, malgré ces avantages considérables, une nouvelle étude révèle qu'à peine 1,5 % de l'ensemble du financement public international climatique a été consacré au soutien de solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les pays en développement. Seule une poignée de grands donateurs bilatéraux et d'institutions multilatérales ont encouragé le financement public de ces approches.

La toute première évaluation du financement mondial des solutions d'adaptation fondées sur la nature, réalisée par le WRI et Climate Finance Advisors - en soutien au volet d'action des solutions fondées sur la nature de la Commission mondiale sur l'adaptation - révèle que si les solutions naturelles d'adaptation font l'objet d'une sensibilisation et d'un intérêt croissants, cela ne s'est pas encore traduit par un soutien financier adéquat pour les pays en développement. Le financement bilatéral et multilatéral de ces approches commence à augmenter, mais ne suffit pas à répondre à la demande croissante de solutions d'adaptation fondées sur la nature.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

À ce jour, des appels répétés ont été lancés à l'ensemble des donateurs et des banques de développement pour qu'ils augmentent la part globale du financement de l'adaptation et de la résilience à au moins 50% de leur financement climatique. Le dernier rapport de l'OCDE sur le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés montre que le financement public de l'adaptation a augmenté de 85% en cinq ans - de 9,1 milliards de dollars en 2013 à 16,8 milliards de dollars en 2018. Cependant, il oscille toujours autour de 20% du financement climatique mondial, et la part du financement climatique qui va vers des solutions d'adaptation fondées sur la nature est considérablement plus faible.

L'absence de paramètres et de méthodologies standardisés pour mesurer les avantages des solutions fondées sur la nature rend difficile pour les pays et les bailleurs de fonds de les comparer à d'autres options d'investissement potentielles. De nombreux pays en développement ne disposent pas de l'expertise technique nécessaire pour intégrer les approches fondées sur la nature dans leurs plans et stratégies d'investissement et pour développer une réserve solide de projets. Si l'on ajoute à cela l'absence d'orientations claires de la part des canaux de financement sur la manière dont le financement climatique peut soutenir les investissements dans ces approches, cela entrave l'accès de nombreux pays au financement.

[Pour plus d'informations](#)

Tenue de la Deuxième réunion du groupe de travail technique sur l'innovation, la technologie et les données

Le groupe de travail technique sur l'innovation, la technologie et les données de travail est l'un des cinq groupes qui préparent une feuille de route à présenter lors du Dialogue de Haut niveau sur l'Energie en septembre 2021. Le groupe de travail technique sur l'innovation, la technologie et les données s'est réuni pour la première fois le 2 mars 2021, afin de fournir une première contribution à la feuille de route. Quarante-cinq experts ont participé à la deuxième réunion, le 13 avril 2021.

Cette deuxième réunion s'est concentrée sur le projet de rapport préparé par les trois entités codirigeantes du groupe : l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

Les principaux messages qui ont découlés de la réunion sont les suivants : la nécessité d'utiliser les données pour stimuler les investissements dans les technologies innovantes ; le désir de se concentrer davantage sur l'énergie en tant que service et de donner la priorité aux innovations concernant l'utilisation finale ; et l'importance de soutenir l'innovation au sens large, non seulement en ce qui concerne la technologie, mais aussi les éléments financiers et sociaux.

[Pour plus d'informations](#)

Le dixième Forum annuel de la jeunesse cherche à rendre les décideurs responsables devant les générations futures

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a organisé le dixième Forum annuel de la jeunesse, une réunion décrite par le Secrétaire général des Nations unies comme la "principale plateforme" des Nations unies pour relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés. Cette année, le Forum a également servi à lancer le premier rapport d'étape de la stratégie de l'ONU pour la jeunesse. Le Forum des jeunes de l'ECOSOC s'est réuni virtuellement du 7 au 8 avril 2021, et 11 000 jeunes du monde entier l'ont rejoint en tant que participants virtuels. Selon l'envoyée du Secrétaire général de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

l'ONU pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, cela en fait le plus grand rassemblement de jeunes de l'histoire de l'ONU.

Mme Wickramanayake a déclaré que le Forum montrait que les jeunes "joignent le geste à la parole lorsqu'il s'agit d'inclusion et d'égalité" et a appelé à une plus grande représentation des jeunes dans les processus décisionnels. Les déclarations faites au cours du Forum ont souligné que les jeunes devraient être impliqués, en particulier, dans les décisions relatives à la relance et à la reconstruction après la pandémie de la COVID-19. M. Wickramanayake a également déclaré que le Forum des jeunes ne visait pas seulement à célébrer la résilience et le leadership des jeunes, mais aussi à tenir les décideurs responsables de leurs impacts sur les jeunes d'aujourd'hui pour les décennies à venir.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a exprimé son "immense tristesse" face aux effets de la pandémie de la COVID-19 sur les jeunes, tels que l'interruption de la scolarité, la perte de travail et la détérioration de la santé mentale. Il a déclaré que le rôle des jeunes et les droits des générations futures seront au cœur de son prochain rapport aux États membres de l'ONU, mandaté par la déclaration de l'ONU75.

Parmi les autres sessions du forum de deux jours, citons une discussion interactive sur les jeunes à l'origine des efforts déployés pour mieux reconstruire après la COVID-19, ainsi qu'une série de panels sur les "réalités régionales" concernant les lacunes et les solutions évolutives dans chaque région des Nations unies.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau national

Plaidoyer pour la promotion de la recherche en matière de préservation des ressources hydriques

Les participants à un webinaire organisé le 24 mars, dans le cadre de la 6^{ème} édition de la Semaine de l'eau et de l'énergie, ont appelé à accorder une grande importance à la recherche et développement dans les domaines relatifs à la préservation et à la valorisation des ressources en eau.

Les intervenants à ce webinaire, tenu à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), ont plaidé pour des solutions innovantes et durables à même de contribuer, par le biais de la recherche scientifique, à résoudre des problématiques liées à l'eau et à l'énergie, tout en soulignant l'intérêt à accorder à la recherche dans des secteurs comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Dans ce cadre, Mme Leila Mandi, Directrice du Centre National d'Études et de Recherche sur l'Eau et l'Énergie (CNEREE) relevant de l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech, initiatrice de cet événement, a expliqué que les ressources en eau représentent "un enjeu de survie" notamment, pour les pays arabes qui connaissent une pénurie en cette denrée vitale. Après avoir rappelé que ces pays vivent une situation où, la demande en eau dépasse les ressources hydriques disponibles, cette chercheuse à l'UCA, a mis en avant la relation évidente entre développement durable et préservation des ressources en eau.

De son côté, le professeur Abdelkader Outzourhit, chercheur à la Faculté des Sciences Semlalia de Marrakech, s'est attardé sur le stress hydrique que connaît le Maroc, en raison de la sécheresse et de l'impact des changements climatiques. Il a, dans ce sillage, passé en revue une série de pressions croissantes exercées sur les ressources en eau en raison essentiellement d'une multitude de facteurs liés à l'urbanisation galopante et à l'industrialisation rapide, à la croissance démographique, à l'expansion de l'agriculture et au développement de l'activité touristique, ainsi qu'aux changements climatiques.

[Pour plus d'informations](#)

Climat: le Maroc plaide pour un nouvel objectif de financement post-2025

Le ministre des Affaires étrangères, M. Nasser Bourita, a plaidé pour un nouvel objectif de financement collectif post-2025 en vue de soutenir les efforts communs en matière d'action climatique.

« Prévoir un nouvel objectif de financement collectif pour l'après 2025 sera un signal fort et concret pour soutenir nos efforts communs et préserver la crédibilité et la durabilité de l'action climatique », a indiqué Nasser Bourita le mercredi 31 mars dans une allocution à l'occasion de sa participation à la réunion ministérielle « Climat et développement », organisée en mode virtuel à l'initiative du Royaume-Uni.

Selon le ministre, « il est plus que jamais urgent de prendre des mesures conformes à l'Agenda 2030 pour le développement durable et d'opérer un changement systémique dans les décisions de financement qui ont l'impact le plus significatif », dans un cadre de plus en plus marqué par l'impact de la pandémie du coronavirus. Ces mesures, a-t-il dit, doivent être nouvelles, innovantes, adéquates et prévisibles pour prendre en compte les défis majeurs et permettre la mise en œuvre de plans nationaux plus ambitieux ».



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

De l'avis du ministre, « l'accès au financement doit également être juste et équitable pour tous les pays en développement », de même que ces « mesures doivent intégrer, dans une approche inclusive, une vaste mobilisation du secteur privé dont l'engagement reste crucial pour une transition vers une économie à faible émission de carbone ».

Revenant sur les défis à relever en termes de réponse aux impacts du changement climatique en Afrique, le ministre a fait observer que, dans le cadre actuel, « le continent n'est pas traité comme un partenaire égal ». Notre continent est soumis à plusieurs inégalités: inégalités dans les responsabilités car notre continent qui émet le moins de gaz à effet de serre est le plus fortement impacté par le changement climatique, inégalités liées à la capacité d'expertise, à l'élaboration de solutions technologiques, à l'anticipation et à la réparation, et inégalités dans les ressources financières afin de mettre en œuvre des politiques et des stratégies conformes aux engagements soutenus par les pays africains.

Le ministre a en outre souligné l'engagement fort du Maroc en faveur de l'agenda climatique international, qui se traduit d'abord par des contributions déterminées au niveau national (CDN) ambitieuses visant à réduire de 42% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Le Royaume, a-t-il poursuivi, a également lancé un processus d'augmentation de ses contributions, qui permettra, à travers la « vision Maroc 2050 » pour une stratégie de développement à long terme de faible émissions de gaz à effet de serre, d'atteindre nos objectifs juste à temps pour la COP 26.

[Pour plus d'informations](#)

Béni Mellal: la décharge municipale désormais gérée d'une manière scientifique

La Commission de l'environnement, de la santé et des espaces verts au sein du Conseil communal de Béni Mellal a effectué le 7 avril 2021 une visite dans la décharge municipale, désormais gérée par une entreprise spécialisée selon des procédés modernes et scientifiques.

Lors de cette visite, la commission s'est arrêtée sur les différentes étapes de réalisation de ce projet, notamment l'entreposage des déchets dans des bassins équipés contre les infiltrations du lixiviat, indique un communiqué de la commune de Béni Mellal. La Commission s'est enquis de la construction d'une usine de tri des déchets et des locaux administratifs de ce projet, ajoute la même source, relevant qu'il sera procédé au cours des prochains mois à la mise en place d'un centre de traitement du lixiviat et de plusieurs autres bassins d'entreposage des déchets.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc au 26^e rang dans le classement mondial des pays les plus verts

Le Green Future Index est un classement de 76 pays et territoires de premier plan sur la base de leurs progrès et engagement à bâtir un avenir sobre en carbone. Il mesure le degré de pivotement de leurs économies, industries, agricultures et sociétés vers les énergies propres par le biais d'investissements dans les énergies renouvelables, l'innovation et la finance verte. The Green Future Index du MIT Technology Review Insights vient de dévoiler son classement 2021. Et le Maroc occupe une bonne position à la 26^{ème} place au niveau mondial, loin devant la Corée du Sud (31^e) ou encore les Etats-Unis (40^e). Au niveau de la région MENA, le Maroc est à la tête du podium, avant Israël (38^e). Il est également 2^e en Afrique, juste après le Kenya (23^e). En termes d'innovation propre, le Maroc est à la 5^e place au niveau mondial, juste après le Luxembourg. Le Royaume est à la 27^e position en termes de politique climatique, 41^e en termes d'émission de CO2 et société verte et 47^e sur la base de transition énergétique.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

2020, l'année la plus chaude jamais enregistrée au Maroc

En 2020, le climat du Maroc a été marqué par des températures minimales et maximales annuelles anormalement chaudes et par un déficit pluviométrique presque généralisé sur l'ensemble du territoire, relève la Direction Nationale de la Météorologie qui vient de publier une synthèse sur le climat au Maroc en 2020. L'année 2020 a été la plus chaude jamais enregistrée au Maroc, devant respectivement 2017 et 2010, avec une anomalie de température moyenne annuelle nationale de +1,4°C par rapport à la normale climatologique sur la période 1981-2010.

Le Maroc a connu un mois de février très sec et doux et un mois de juillet remarquablement chaud avec des records de températures minimales et maximales mensuelles battus sur plusieurs villes. C'est ainsi qu'à Fès, deux nouveaux records de température maximale mensuelle de 23,78°C en février et de 40,4°C en juillet ont été enregistrés, dépassant les anciens records respectivement de 2,24°C et de 2,15°C. À Mohammedia un nouveau record de la température minimale mensuelle de 22,28°C, a été enregistré en février.

Par ailleurs, le cumul pluviométrique annuel a enregistré un déficit sur tout le Maroc en 2020, dépassant les 50% au nord de Marrakech et sur les régions Souss-Massa et Anti-Atlas, alors qu'il n'a quasiment pas plu sur les provinces du sud. Cette année est ainsi classée parmi les quatre années les plus sèches depuis 1981. Sur la saison agricole de septembre 2019 à août 2020, le déficit pluviométrique était aux alentours des -33%, impactant la production céréalière nationale qui a connu une baisse de -39% par rapport à la campagne 2018-2019 et de -57% en comparaison avec une année moyenne depuis 2008.

Le Maroc a également connu plusieurs événements météorologiques extrêmes qui ont engendré des dommages et des dégâts. Parmi ces phénomènes, la DMN note des vagues de chaleur estivales, de fortes averses orageuses, des vents forts avec des rafales de l'ordre de 100 km/h, des chutes de grêle comme ce fut le cas le 6 juin endommageant 900 ha de culture dans la région du Saïss et du Moyen Atlas. Le Maroc a aussi connu deux situations marines marquantes, les 29 octobre et 5 décembre 2020, avec des vagues dangereuses dont les hauteurs maximales ont frôlé les 10 mètres et qui ont occasionné des dégâts matériels importants sur certaines régions longeant la côte atlantique.

[Pour plus d'informations](#)

Nouveau souffle pour les aires protégées au Maroc

Promulguée en 2010, la loi qui régit les aires protégées au Maroc, vient d'être activée. Son premier décret d'application a été adopté, par le gouvernement, ouvrant la voie au renforcement du réseau d'aires protégées dans le Royaume, avec plus de statuts et de catégories.

Depuis 1934, la création des aires protégées au Maroc, a été régie par un dahir qui leur accordait, uniquement, le statut de « parcs nationaux ». Ces espaces ont pour vocation la conservation, la mise en valeur et la réhabilitation du patrimoine naturel et culturel, la recherche scientifique, la promotion de l'écotourisme et la contribution, au développement économique et social durable.

En 2010, les aires protégées ont vu la promulgation de la loi 22-07, qui permet d'instaurer un nouveau mode de gestion. Son premier décret d'application 2.18.242 vient d'être adopté le 15 avril 2021 en Conseil de gouvernement. Ce décret définit les mécanismes de création des aires protégées, la procédure d'approbation de leurs plans d'aménagement et de gestion, leur délai et modalités de révision. Il détermine, également, la procédure pour la délégation de la gestion des aires protégées, à toute personne morale, le modèle de la carte professionnelle des fonctionnaires de l'administration, habilités à constater les infractions, en plus de la procédure de classement des parcs nationaux.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

« La loi 22.07 a permis au Maroc de mettre à niveau sa réglementation, par rapport à l'international. Ce premier décret vient, ainsi, concrétiser l'harmonisation avec les catégories d'aires protégées, au niveau international, notamment avec les lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature,», explique Zouhair Amhaouch, chef de la Division des parcs et réserves naturelles, au département des Eaux et forêts. Par ailleurs, ce texte confère une force réglementaire, aux plans d'aménagement et de gestion qui seront, désormais, publiés par décret, permettant de gérer et d'organiser, les différentes activités et usages, de chaque aire protégée. L'objectif étant d'assurer une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

« Le nouveau décret permettra d'activer la création de nouvelles aires protégées et de reclasser les 10 parcs nationaux existants, afin de compléter le réseau existant et assurer son équilibre, du point de vue géographique et écologique », explique Zouhair Amhaouch.

[Pour plus d'informations](#)

Un projet de câble sous-marin pour relier un complexe éolien et solaire au Maroc au réseau britannique

La société britannique Xlinks prévoit de produire 10,5 GW d'énergie éolienne et solaire au Maroc et de la connecter au réseau électrique du Royaume-Uni, via un câble sous-marin de 3,6 GW. Cette ligne serait la plus longue liaison sous-marine de transport d'électricité au monde.

Le PDG de la société britannique Xlinks, Simon Morrish, a livré les détails de ce projet à PV Magazine. « Xlinks est en pourparlers avec les autorités marocaines concernant les sites exacts du projet et travaille sur l'obtention de permis avec les départements concernés », a déclaré le PDG de la société, Simon Morrish. Le projet comprendrait 7 GW de capacité solaire et 3,5 GW d'énergie éolienne. Le transport de l'énergie devrait être rendu possible grâce à une ligne à courant continu à haute tension de 3.800 km qui serait connectée au réseau électrique britannique à Alverdiscott, dans le Devon, et à Pembroke, au Pays de Galles. Cette ligne serait, selon son promoteur, la plus longue liaison sous-marine de transport d'électricité au monde.

La société prévoit de lancer des appels d'offres internationaux pour la construction du projet et prévoit de mettre en ligne le premier câble de 1,8 GW au début de 2027 et un deuxième câble deux ans plus tard. «La conception technique du site de production se basera sur des modules photovoltaïques et des éoliennes disponibles actuellement sur le marché, mais cela peut être révisé à mesure que la technologie émergente devient prouvée.», a-t-il précisé.

Le câble traverserait les eaux internationales et plongerait dans les eaux territoriales de pays européens comme le Portugal, l'Espagne et la France à quatre reprises. «Pour son déploiement, trois itinéraires différents ont été envisagés et celui ne touchant pas les eaux territoriales a atteint des profondeurs de 3.000 mètres. Nous avons donc opté pour l'itinéraire le moins profond qui ne dépasse pas 700 mètres», a déclaré Morrish. «Nous sommes en train de lancer les demandes d'autorisations correspondantes. »

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .